

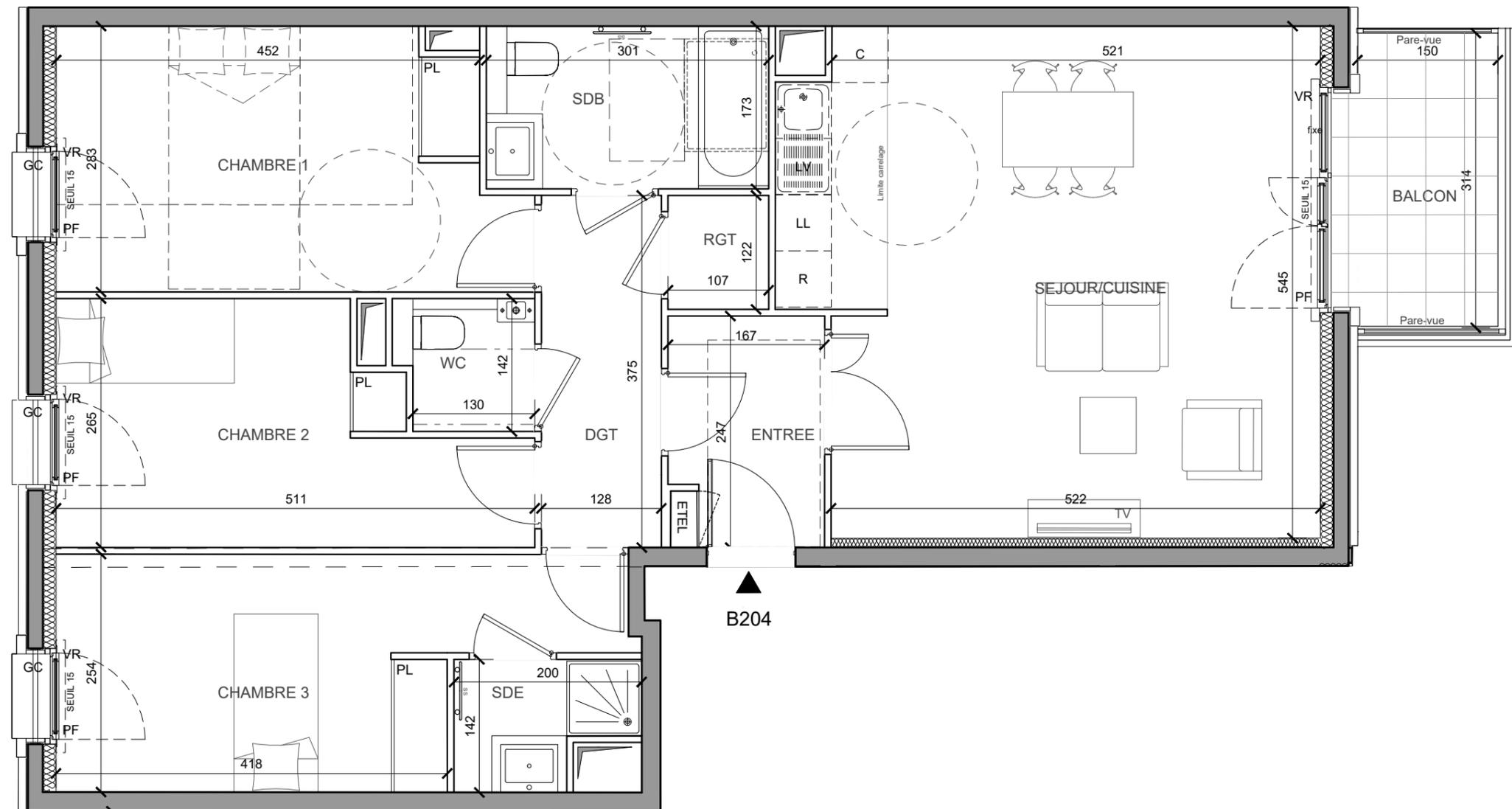
# 120 DANTON

LEVALLOIS-PERRET



## HALL B

APPARTEMENT 4 PIECES  
n°B 204 au 2<sup>ème</sup> étage



ENTREE	3.90 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	29.86 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13.14 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.00 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	12.59 m <sup>2</sup>
SDB	5.22 m <sup>2</sup>
SDE	2.36 m <sup>2</sup>
WC	2.00 m <sup>2</sup>
DGT	4.80 m <sup>2</sup>
RGT	1.30 m <sup>2</sup>

SURFACE TOTALE HABITABLE	86.17 m <sup>2</sup>
BALCON	4.69 m <sup>2</sup>

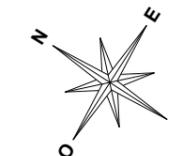
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	90.86 m <sup>2</sup>
--------------------------	----------------------

### LEGENDE

F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
PF : Porte Fenêtre	LV : Lave Vaisselle
VR : Volet Roulant	C : Cuisson
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
▨ Soffite / faux plafond	→ Sèche Serviette
ETEL : Tableau électrique	P : Paillasse
PL : Placard	

Indice 22 JUNI 2018

Echelle : 0 0.5 1 2m



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

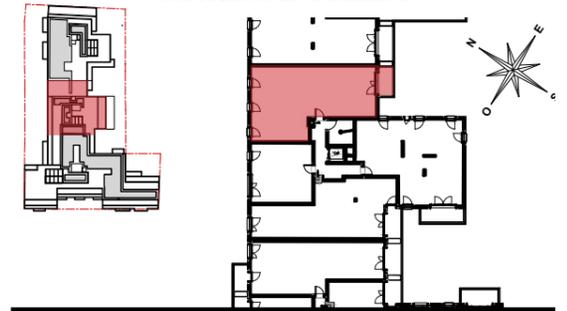


DGM & Associés  
Architectes D.P.L.G.



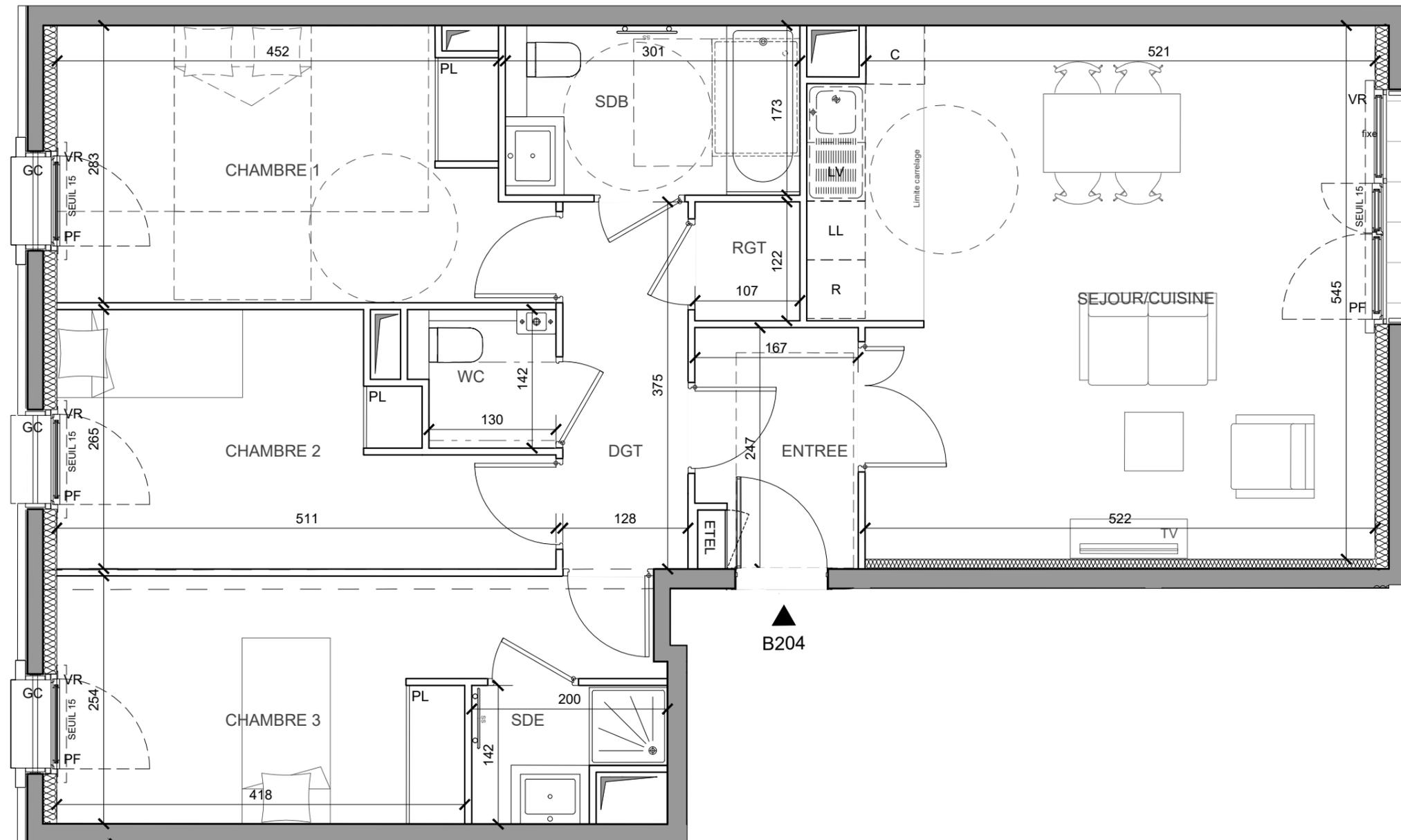
# 120 DANTON

LEVALLOIS-PERRET



## HALL B

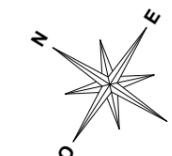
APPARTEMENT 4 PIECES  
n°B 204 au 2<sup>ème</sup> étage



LEGENDE	
F : Fenêtre	R : Réfrigérateur
PF : Porte Fenêtre	LV : Lave Vaisselle
VR : Volet Roulant	C : Cuisson
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
▨ Soffite / faux plafond	→ Sèche Serviette
ETEL : Tableau électrique	P : Paillasse
PL : Placard	

Indice 22 JUN 2018

Echelle : 0 0.5 1 2m



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



DGM & Associés  
Architectes D.P.L.G

